

DESAVANCÉES qui changent la vie des patients

LIVRE BLEU: Code de conduite de Pfizer

EVERLIENCE

Table des matières

MECCACE	DE NO	TDE DDC	2	
MESSAUE	DE NU	II KE PUU	i3	

AGIR EN TOUTE INTÉGRITÉ4
Nous incarnons nos valeurs et sommes tous
responsables5

COURAGE	6
Nous nous exprimons, gardons les	
portes ouvertes et n'exerçons pas	
de représailles	7
Nous faisons part de nos préoccupations	8
Les différents moyens de vous exprimer	9



EXCELLENCE IV
Pour nos patients11
Interactions avec les patients et les
associations de patients11
Interactions avec les professionnels
de santé et les clients12
Avec nos produits et le développement
de produits13
Recherche et développement13
Fabrication et qualité de l'approvisionnement 14
Intégrité des données15
Notification de pharmacovigilance15
Dans la manière dont nous menons
nos activités16
Partenaires commerciaux et fournisseurs
Conflits d'intérêts
Actifs, registres et informations de l'entreprise 18
Propriété intellectuelle
Données personnelles20
Intelligence artificielle (IA)21
Intégrité financière
Réseaux sociaux
Enquêtes externes23
En respectant la lettre et l'esprit des lois 24
Lois anti-corruption et anti-pots-de-vin24
Antitrust, droit de la concurrence et
veille concurrentielle25
Lois sur les délits d'initiés
Lois relatives à la surveillance du
commerce international26

ÉQUITÉ ET JOIE27
Nous respectons les droits de l'homme 28
Nous accordons la priorité à la santé,
à la sécurité et à la protection
de l'environnement29
Nous soutenons les communautés
dans lesquelles nous travaillons30
Nous embrassons la diversité,
l'équité et l'inclusion31
Nous ne tolérons pas la discrimination,
le harcèlement, ou les représailles32

Le code de conduite de Pfizer (le *Livre Bleu*) est une référence générale pour tous les collaborateurs, partout où nous exerçons nos activités. Le Livre Bleu n'est pas un document légal et n'a qu'un but informatif. Il ne décrit pas toutes les lois applicables ou politiques de l'entreprise ni ne fournit de détails sur une loi ou politique en particulier. Pfizer se réserve le droit de modifier, réviser ou revoir toute politique, procédure préavis et sans révision du *Livre Bleu*. Le contenu du présent *Livre Bleu* ne constitue en aucun cas un contrat de travail et rien de ce qui y figure ne doit être interprété comme une garantie d'un emploi continu ou d'un emploi sur une période donnée ; l'emploi chez Pfizer se fait sur une base discrétionnaire (soumis aux lois en vigueur). Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées ou supprimées de manière unilatérale par l'entreprise en tout temps et ne sont pas exhaustives. Cette version en ligne du Livre Bleu, disponible sur le site Web de la Compliance (conformité) (<u>integrity.pfizer.com</u>), remplace toutes les versions précédentes du Livre Bleu.



Chez Pfizer, les patients sont au cœur de tout ce que nous faisons. En fait, ils sont au cœur de notre objectif : des avancées qui changent la vie des patients.

Notre capacité à réaliser des avancées dépend du respect par tout un chacun de nos quatre valeurs fondamentales : **Courage, Excellence, Équité** et **Joie.** Ensemble, ces valeurs définissent notre culture et guident nos interactions quotidiennes avec nos clients, nos partenaires commerciaux et nos collaborateurs.

Le Livre Bleu de Pfizer (notre code de conduite) est conçu pour soutenir ces valeurs, en particulier l'excellence, car **nous faisons de notre mieux ensemble**, et l'équité, car nous **agissons toujours avec intégrité**. Le Livre Bleu décrit notre mode de fonctionnement et guide les décisions que nous prenons dans le cadre de notre objectif, y compris la manière dont **nous nous exprimons** lorsque nous voyons quelque chose qui nous préoccupe ; un comportement essentiel à notre valeur de courage. Demander des conseils, faire part de ses préoccupations et signaler les fautes sont autant d'éléments essentiels à notre capacité à être au service des patients.

Chacun d'entre nous est responsable de la compréhension du *Livre Bleu* et du respect de notre code de conduite au quotidien. Ce faisant, nous démontrons notre engagement continu à incarner nos valeurs et à gagner la confiance des patients que nous servons.



MESSAGE DE NOTRE PRESIDENT AGIR EN TOUTE INTÉGRITÉ

COURAGE

EXCELLENCE

ÉQUITÉ ET JOIE

S'EXPRIMER





Nous incarnons nos valeurs et sommes tous responsables

Chez Pfizer, nous faisons ce qu'il convient de faire, car la vie des patients dépend de nous. Nous agissons en toute intégrité dans tout ce que nous faisons, et nos valeurs nous quident pour prendre les bonnes décisions de manière éthique, réfléchie et responsable afin que notre entreprise puisse répondre de manière appropriée aux besoins des patients et de la société. Les décisions éthiques favorisent la confiance et la responsabilité de faire ce qui est juste, tant en interne qu'en externe.

Pour réaliser pleinement les objectifs de Pfizer (des avancées qui changent la vie des patients), nous avons établi des attentes claires concernant ce que nous devons réaliser pour les patients et la façon dont nous allons atteindre ces objectifs. Le « comment » est représenté par nos quatre puissantes valeurs que sont le Courage, l'Excellence, l'Équité et la Joie, et qui définissent notre entreprise et notre culture.

Chacun d'entre nous est responsable de la mise en œuvre de notre code de conduite et de la responsabilité des autres. Le Livre Bleu s'applique à tous, y compris à tous les collaborateurs et aux responsables de Pfizer et de ses filiales. Dans certaines circonstances, ce code s'applique également aux collaborateurs externes. Les responsables donnent le ton et montrent l'exemple d'un comportement éthique, cultivent une culture inclusive de la porte ouverte et communiquent l'attente que chacun d'entre nous doit incarner chaque jour nos valeurs de courage, d'excellence, d'équité et de joie.

N'oubliez pas que le non-respect de notre code peut nuire à notre entreprise, à nos collaborateurs, à nos patients, à nos clients, aux communautés, à nos partenaires commerciaux et à nos investisseurs. La violation du code ou des procédures peut donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Le code n'explique pas comment agir dans chaque situation, mais il énonce les valeurs et les principes dont vous avez besoin pour vous guider dans votre travail guotidien. Il fournit également des informations sur la manière de demander des conseils plus approfondis, de poser des questions et de faire part de ses préoccupations.



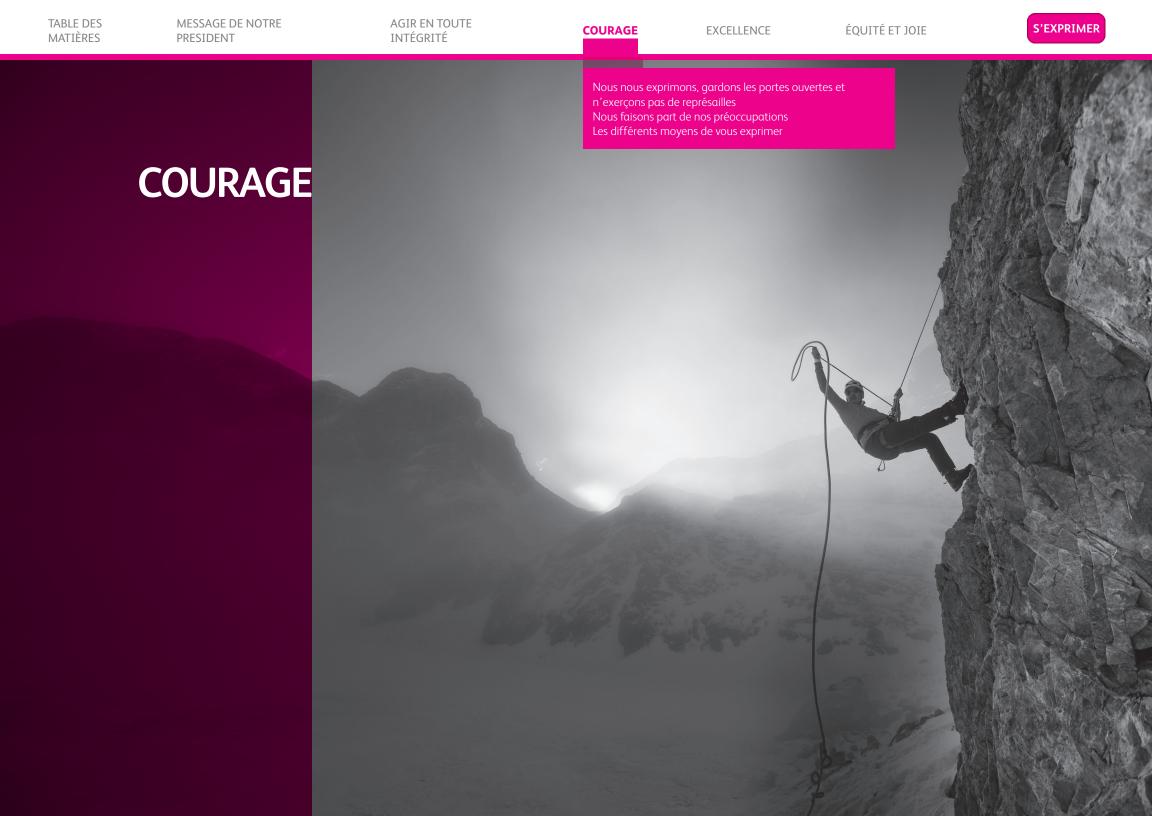
Courage. Le progrès a pour origine une remise en cause des conventions, en particulier face à l'incertitude ou l'adversité. Cela se produit en voyant grand, en s'exprimant et en étant déterminant.

Excellence. Nous ne pouvons changer la vie des patients qu'en leur donnant le meilleur de nous-mêmes. Cela se produit en se focalisant sur ce qui importe vraiment, en déterminant les tâches de chacun et en évaluant nos progrès.

Équité. Nous pensons que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit en étant inclusif, en agissant avec intégrité et en réduisant les disparités en matière de soins de santé.

Joie. Nous nous consacrons à notre travail, et il nous le rend bien. Nous trouvons de la joie en étant fiers, en nous félicitant mutuellement et en nous amusant.

Nos valeurs nous quident dans notre travail quotidien. C'est pourquoi elles sont intégrées dans chaque section de ce Livre Bleu.





Nous avons le courage de nous exprimer si quelque chose ne semble pas correct.

Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles

Pour s'exprimer, il faut du courage. En tant que collaborateurs de Pfizer, nous partageons le privilège et la responsabilité de veiller à ce que nous honorions nos valeurs et suivions les politiques, notamment en faisant part de nos questions ou préoccupations. Le fait de s'exprimer nous aide à nous informer sur les problèmes et à gérer les risques avant qu'ils ne deviennent des problèmes. L'environnement dont nous avons besoin pour réaliser des progrès dépend de la capacité de chacun d'entre nous à exprimer son opinion.

Exprimez-vous si vous avez une idée. Exprimez-vous si vous avez une question. Exprimez-vous si vous avez des inquiétudes. Notre politique de la porte ouverte vous offre de nombreuses possibilités de vous exprimer sans crainte de représailles, de harcèlement, de discrimination ou tout autre comportement inapproprié.

Chez Pfizer, nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre de ceux qui font part de leurs inquiétudes.

Si vous demandez des conseils, faites part de vos préoccupations, signalez une faute ou fournissez des informations dans le cadre d'une enquête, vous ne pouvez pas faire l'objet de représailles pour avoir agi ainsi. Si vous pensez que vous ou un autre collègue avez fait l'objet de représailles pour une raison quelconque, signalez le comportement en utilisant l'une des méthodes décrites dans le présent Livre Bleu.

Notre engagement en faveur du **COURAGE**

- Nous encourageons les signalements en ne tolérant aucune forme de représailles.
- Nous signalons toutes les suspicions de représailles.



• Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte

défavorables, des menaces, du harcèlement, des

 Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)

Les représailles sont des actions

défavorables qui peuvent prendre diverses formes, notamment des tâches de travail défavorables, des évaluations de performances





Nous faisons part de nos préoccupations

Nous accordons de la valeur, respectons et examinons tous les signalements. Si vous soupçonnez une faute potentielle, signalez-la. Les fautes potentielles comprennent le non-respect des lois, des règlements ou des politiques, ou le non-respect de nos valeurs. Vous pouvez faire part de vos préoccupations à votre responsable, à un autre responsable, à l'équipe People Experience, à la division juridique, au groupe Relations avec les collègues ou à la direction Conformité (Compliance). Vous pouvez également faire des signalements anonymes à la ligne d'assistance téléphonique Compliance Helpline (sous réserve de restrictions locales).

Vos préoccupations seront analysées et traitées par le groupe Pfizer approprié, conformément à nos politiques et procédures. Par exemple, des violations significatives potentielles, suspectées ou effectives de la législation ou politique (dits Problèmes de conformité déclarables ou RCI) sont exclusivement examinées par la direction Conformité (Compliance).

Notre engagement en faveur du **COURAGE**

- Nous faisons part de nos préoccupations lorsque la sécurité, la qualité ou l'intégrité sont en cause.
- La confidentialité est respectée autant que possible.

Exigences de transparence
Si vous avez été exclu, radié ou suspendu,
ou si vous devenez inéligible au Régime
d'assurance maladie américain ou d'achats ou de
non-achats, vous devez le signaler immédiatement
à la direction Conformité (Compliance). Vous devez
également révéler si vous faites l'objet d'une enquête
pour certains délits et si vous pouvez être exclu, radié ou
suspendu.



Si je signale un problème à la direction Conformité (Compliance), dois-je attendre une réponse ?

Oui. L'objectif de la direction Conformité (Compliance) est de répondre dans les plus brefs délais à toute question et/ou tout problème signalé et d'engager les actions nécessaires à leur examen.



En savoir plus

 Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)



Les différents moyens de vous exprimer

Service	Contact
Management Posez des questions, partagez des idées et préoccupations sans peur de représailles. De nombreuses personnes sont disposées à vous aider ; adressez-vous à une personne en qui vous avez confiance.	 Votre responsable ou une autre personne de votre division Tout autre responsable La direction de l'entreprise
People Experience Pour toute question, contactez People Experience (PX).	 Votre représentant People Experience Équipe People Experience de l'entreprise
Relations avec les collègues Contactez directement le groupe Relations avec les collègues pour poser des questions ou faire part de vos préoccupations. Le groupe Relations avec les collègues est constitué d'enquêteurs neutres et objectifs qui défendent les valeurs et les politiques de l'entreprise dans le cadre de la politique de la porte ouverte.	Groupe Relations avec les collègues (le cas échéant)
Direction Conformité (Compliance) Contactez directement la direction Conformité (Compliance) pour poser vos questions, partager vos idées et signaler des problèmes. Le site Web de la direction Conformité (Compliance) comprend des politiques, des procédures et des ressources supplémentaires.	 Votre contact de la direction Conformité (Compliance) corporate.compliance@pfizer.com Site Web de la direction Conformité (Compliance): http://integrity.pfizer.com +1 212 733 3026 +1 917 464 7736 (fax sécurisé) 66 Hudson Boulevard East, New York, NY 10001-2192
Ligne d'assistance téléphonique La Compliance Helpline permet de signaler des problèmes ou d'obtenir des conseils, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Le signalement anonyme est disponible dans de nombreux endroits, selon les lois locales.	 Rendez-vous sur <u>pfizer.ethicspoint.com</u> pour faire un signalement Rendez-vous sur <u>helpline.pfizer.com</u> pour connaître les numéros locaux Rendez-vous sur <u>raisingcomplianceconcerns.pfizer.com</u> pour obtenir des informations concernant votre site Aux États-Unis: 1 866 866 PFIZ (7349)
Bureau du Ombuds Le Bureau du Ombuds de Pfizer est un lieu informel dans lequel les collaborateurs peuvent obtenir en toute confidentialité des informations et des conseils pour traiter et résoudre les problèmes d'ordre professionnel. Les conversations avec le Ombuds se font à titre « officieux » et ne sont divulguées à personne, sauf si elles comportent un risque de dommage physique.	 Depuis les États-Unis, le Canada et Puerto Rico: 1 855 733 6623 (numéro vert). Pour tout autre numéro, cliquez sur Nous contacter Envoyez-nous un e-mail à ombuds@pfizer.com Pour obtenir d'autres informations, veuillez vous rendre sur notre site Web: http://ombudsman.pfizer.com





Pour nos patients

Interactions avec les patients et les associations de patients

Répondre aux besoins et aux défis uniques des patients est primordial dans ce que nous faisons, car les patients sont au cœur de notre Objectif : des avancées qui changent la vie des patients. La capacité d'interagir avec les patients et les associations de patients est un privilège qui nous aide à développer des avancées adaptées aux besoins des patients et nous permet de mieux comprendre le fardeau associé à la maladie. Lorsque nous interagissons avec les patients et les associations de patients, nous le faisons dans le respect des lois, des règlements, des normes et des codes de l'industrie, des considérations éthiques et de nos valeurs.

Compte tenu de la complexité et de l'évolution des exigences juridiques, réglementaires et industrielles relatives aux interactions avec les patients et les associations de patients, y compris les interactions liées à certains programmes d'aide aux patients, contactez les directions Juridique et Conformité (Compliance) de votre marché pour obtenir de plus amples informations.

Tous les individus méritent d'avoir accès à des soins de santé et à des médicaments de qualité prescrits par leurs médecins. Les contributions caritatives aux programmes caritatifs indépendants d'assistance aux patients (Charitable contributions to Independent Charity Patient Assistance Programs, ICPAP) peuvent constituer un moyen d'aider les patients à accéder à leurs médicaments en leur fournissant une assistance pour les obligations de co-paiement, de franchise et/ou de prime pour les ordonnances. Toutefois, ces dons sont soumis à des exigences légales strictes. Pour garantir la conformité aux lois, la politique de Pfizer impose des limites strictes aux interactions des collaborateurs avec les ICPAP, aux dons et aux allocations qui leur sont destinés, ainsi qu'aux données provenant des ICPAP ou les concernant. En outre, le groupe Santé mondiale et accès patient de Pfizer est le seul responsable de la budgétisation et de l'affectation des dons aux ICPAP.



- Êtes-vous en contact avec une association de patients? Sachez avec qui vous interagissez.
- Ouelle est la nature de l'interaction? Réfléchissez à votre prise de décision.
- Quel est l'impact de votre interaction? Pensez à l'impact sur vous-même, vos collaborateurs, la société et le patient ou l'association de patients.
- Nos interactions avec les associations de patients doivent être fondées sur le respect mutuel et l'adhésion à des normes éthiques élevées, et refléter la compréhension que les associations de patients sont des entités indépendantes dont le travail est quidé par leurs propres intérêts et leur mission.



- Directives internationales sur les interactions avec les patients et les associations de patients
- Politique d'entreprise 803 (Contributions aux programmes d'aide aux patients des organismes de bienfaisance indépendants)



achète, recommande ou est en position d'influencer l'utilisation de nos produits.

Pour nos patients

Interactions avec les professionnels de santé et les clients

Nous interagissons avec les professionnels de santé et d'autres clients de nombreuses façons, notamment par le biais de la recherche et du développement, l'accès au marché, les activités éducatives et promotionnelles. Nous nous engageons à respecter les normes d'excellence les plus élevées et nous agissons avec intégrité et transparence dans tous les aspects de nos relations avec les professionnels de santé.

Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

- Nous nous interrogeons sur la perception extérieure de nos interactions avec les clients et nous ne nous livrons pas à des activités illégales ou déloyales, telles que la publicité mensongère ou trompeuse, la corruption ou le fait de formuler des allégations injustes sur les produits des concurrents.
- Nous nous engageons à agir avec intégrité dans toutes les pratiques marketing, y compris l'étiquetage, les programmes promotionnels, les échantillons de produits et les communications avec les parties prenantes.
- Nous fournissons des informations sur les produits aux patients, consommateurs, professionnels de santé et autorités réglementaires à travers le monde, en indiquant les utilisations appropriées de nos produits ainsi que des données d'efficacité et d'innocuité relatives à cette utilisation.
- Nous reconnaissons que nos interactions avec les professionnels de la santé et leurs organisations peuvent entraîner des conflits d'intérêts apparents ou réels ; par conséquent, nous soutenons la divulgation des intérêts financiers et autres intérêts et relations avec les professionnels de santé dans le cadre de la recherche, de l'enseignement ou de la pratique clinique.



- Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)
- Mes politiques et procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Politique d'entreprise 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de santé.)
- Politique mondiale en matière de contenu Normes commerciales pour les ressources promotionnelles
- Échange de politiques GCO
- SOP concernant les rapports de transparence des professionnels de santé/organisations de santé au niveau mondial

Avec nos produits et le développement de produits

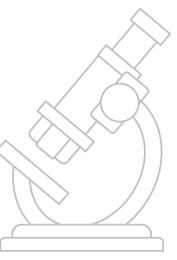
Recherche et développement

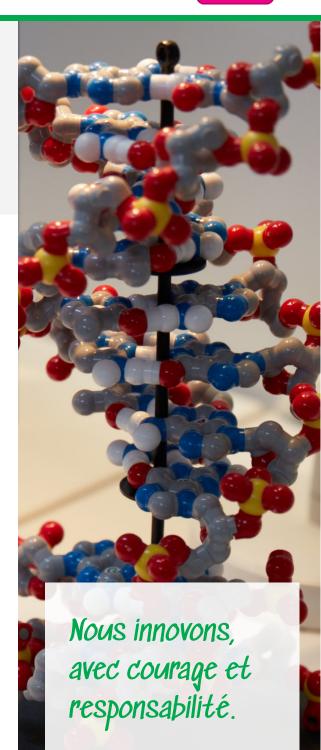
Notre objectif est d'apporter aux patients des traitements innovants qui améliorent leur vie de manière significative. Nos priorités sont de garantir la sécurité et de protéger les droits des personnes qui prennent part à nos essais cliniques et de respecter les normes éthiques, scientifiques et médicales les plus strictes dans toutes nos activités de recherche et de développement.

Nous avons tous la responsabilité d'agir en accord avec les attentes élevées de Pfizer en matière d'excellence et d'intégrité dans la recherche et le développement.

Notre engagement en faveur de l'**EXCELLENCE**

- Nous nous engageons à mener nos activités de recherche et de développement en conformité à toutes les lois et réglementations applicables et des directives éthiques relatives aux bonnes pratiques de laboratoire (GLP, good laboratory practices) et aux bonnes pratiques cliniques (GCP, good clinical practices).
- Nous nous engageons à maintenir l'intégrité et la qualité des données cliniques de nos études sponsorisées, pour assurer que nos soumissions réglementaires reposent sur des données de la meilleure qualité possible.
- Nous nous engageons à protéger la santé, le bien-être et la sécurité des participants à la recherche.
- Dans la mesure du possible, nous recherchons des alternatives à l'expérimentation animale et soutenons le développement et l'adoption de méthodes d'essai validées sans recours aux animaux pour évaluer la sécurité et l'efficacité de nouveaux produits potentiels. Lorsque l'expérimentation animale est nécessaire, nous maintenons des normes élevées en matière de condition et de bien-être animal, conformes ou supérieures à celles exigées par la loi et les organismes de contrôle externes concernés.





Avec nos produits et le développement de produits

Fabrication et qualité de l'approvisionnement

Nos patients font confiance aux produits de Pfizer pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. Cela ne peut se faire que si nos produits sont de la plus haute qualité, sûrs et efficaces.

Nous nous engageons à garantir que nos produits sont fabriqués et fournis selon des normes élevées de qualité, de sécurité et d'efficacité, garanties par le déploiement de nos solides systèmes de management de la qualité et l'attention que nous portons à l'intégrité de nos données.

Notre engagement en faveur de l'**EXCELLENCE**

- Nous réalisons des opérations de fabrication en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques de fabrication (GMP, good manufacturing practices) et nos propres normes internes de qualité.
- Nous exigeons que les fournisseurs et les partenaires opèrent en conformité avec les exigences réglementaires et les normes GMP applicables, et nous effectuons des audits et une surveillance de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité de nos produits.



 Politique d'entreprise 114 (Politique de qualité de l'entreprise)



Avec nos produits et le développement de produits

Intégrité des données

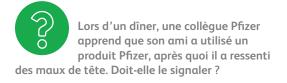
En tant qu'entreprise à vocation scientifique, l'intégrité de nos données est d'une importance capitale. Leur précision, leur exhaustivité et leur fiabilité donnent à nos organismes de réglementation, à nos patients et à nos clients, l'assurance que nos produits et processus sont de la plus haute qualité, sûrs, efficaces et protecteurs pour nos patients, nos employés et nos communautés.

Nous maintenons l'intégrité de nos données en utilisant cinq principes clés : imputables, lisibles, contemporaines, originales et exactes (les principes ALCOA). Lorsque nos données sont enregistrées selon les principes ALCOA, cela signifie que l'on sait qui a enregistré les données (imputables) : qu'elles peuvent être lues, visualisées ou utilisées de manière fiable (lisibles) ; qu'elles ont été enregistrées au moment de l'événement (contemporaines) : qu'elles constituent la source ou un enregistrement authentique et non une copie non autorisée (originales) ; et qu'elles sont exactes.

Notification de pharmacovigilance

Nous nous engageons à fournir des produits sûrs, efficaces et de la meilleure qualité possible. C'est pourquoi nous partageons tous la responsabilité de signaler tous les problèmes de sécurité, de qualité et de performance liés à un produit Pfizer, quelle que soit la manière dont nous avons été informés du problème.

Si vous avez connaissance d'un événement indésirable ou d'un autre problème lié à un produit Pfizer, veillez à le signaler dans les 24 heures suivant la réception de l'information.

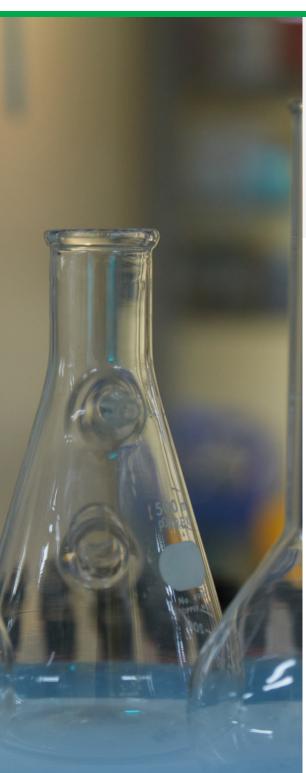


Oui. Peu importe la façon dont elle prend connaissance de l'incident, qu'importe sa gravité ou si elle pense qu'il s'agit d'un effet indésirable du produit Pfizer, elle est tenue de le signaler dans un délai de 24 heures après en avoir pris connaissance.



- Politique d'entreprise 903 (Vos responsabilités de signaler les informations relatives à la sécurité, la qualité et l'efficacité des produits Pfizer)
- Site Web de vos responsabilités en matière de signalement (YRR)
- Effectuer un signalement





Partenaires commerciaux et fournisseurs

Nous travaillons avec des tiers (fournisseurs, distributeurs et autres partenaires commerciaux) dans le monde entier pour nous aider à atteindre nos objectifs stratégiques. Cependant, le fait d'interagir avec des tiers peut créer des risques de conformité, financiers, de sécurité, de sécurité de l'information et autres. Ces risques peuvent entraîner des perturbations opérationnelles, des sanctions réglementaires ou une atteinte à la réputation. Observer une diligence raisonnable ainsi que la sélection et le management responsables de nos tiers sont au cœur de nos activités. Pfizer impose à ses partenaires commerciaux des normes élevées, et ils sont tenus de respecter toute la législation et toutes les politiques et procédures relatives au travail réalisé pour le compte de Pfizer.

Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

- Nous gérons soigneusement les risques liés à l'engagement de tiers, notamment par des contrôles et des politiques qui nous aident à identifier, évaluer et atténuer les risques auxquels nous pouvons être confrontés.
- Nous travaillons en partenariat avec des fournisseurs externes qui s'engagent à agir de manière responsable et éthique, à respecter les droits des personnes qu'ils emploient et à contribuer à la protection de l'environnement.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils agissent en conformité avec nos principes de comportement des fournisseurs et les principes de l'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI) pour un management responsable de la chaîne d'approvisionnement.



- Politique d'entreprise 113 (Politique de santé et de sécurité environnementale)
- Politique d'entreprise 122 (Politique et procédure de gestion des risques liés aux tiers)
- Prise de position concernant le comportement des fournisseurs de Pfizer
- Principes de conduite des fournisseurs de Pfizer
- Mes politiques et procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Centre de ressources de gestion des risques tiers (TPRM)



Conflits d'intérêts

Il nous incombe d'éviter les situations qui présentent des conflits d'intérêts potentiels ou perçus entre nos intérêts personnels et ceux de Pfizer. Un conflit d'intérêts survient lorsque nous plaçons nos intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques avant les intérêts de l'entreprise.

De nombreux conflits d'intérêts potentiels peuvent être résolus. Tout d'abord, nous devons révéler tout conflit potentiel à nos responsables. Les responsables doivent ensuite déterminer les prochaines étapes, notamment en consultant les services juridiques, de conformité et de People Experience lorsque les conflits potentiels sont importants ou complexes.

Contactez votre responsable ou la direction Conformité (Compliance) pour communiquer sur le conflit potentiel. Ensemble, vous pouvez déterminer la meilleure solution.

Notre engagement en faveur de **L'EXCELLENCE**

• Nous ne permettons pas à des entreprises ou à d'autres intérêts extérieurs d'affecter notre objectivité, notre motivation ou nos performances.

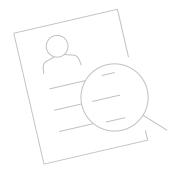


Les conflits d'intérêts potentiels sont notamment les suivants :

- Emploi chez un concurrent ou un client ou fournisseur potentiel de Pfizer
- Investir dans un fournisseur de Pfizer
- Avoir un membre de la famille qui possède un fournisseur auguel Pfizer pourrait avoir recours, même si vous n'avez pas de pouvoir de décision
- Recevoir un cadeau d'un associé commercial ou d'un fournisseur de Pfizer, ou de auelau'un aui cherche à travailler avec Pfizer
- Siéger au conseil d'administration d'une entreprise, notamment d'une association locale à but non lucratif du secteur de la santé
- Profiter des opportunités d'entreprise de Pfizer pour un bénéfice personnel



- Politique d'entreprise 203 (Politique en matière de conflits d'intérêts et politiques et procédures locales et divisionnaires en matière de conflits d'intérêts)
- Ma politique et mes procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Politique d'entreprise 301 (Politique relative aux frais de déplacement, frais de divertissement et autres frais professionnels des collaborateurs)
- Politique d'entreprise 102 (Politique et procédure d'achat)



Actifs, registres et informations de l'entreprise

L'un des moyens de protéger Pfizer, de se protéger les uns les autres et de protéger nos patients est de protéger les actifs de la société. Ces actifs comprennent, par exemple, la propriété physique et intellectuelle, les équipements, les services, les dossiers, les idées et les informations sensibles de Pfizer.

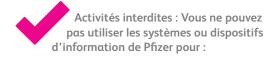
Nous sommes responsables de l'utilisation appropriée des systèmes et réseaux Pfizer pour créer, transférer ou stocker en toute sécurité des informations commerciales liées à Pfizer. Cela implique de ne connecter au réseau de l'entreprise que les technologies, dispositifs et applications approuvés.



Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

- Nous sécurisons toutes les informations confidentielles, qu'elles soient orales ou écrites, lorsque nous travaillons à distance ou dans un environnement ouvert, et nous supprimons les informations de manière appropriée.
- Nous n'utilisons que des logiciels, des appareils et des applications autorisés et approuvés par Pfizer.
- Nous limitons notre utilisation personnelle des systèmes d'information de Pfizer.
- Nous nous conformons aux politiques d'entreprise de Pfizer concernant la protection des informations sensibles, la conservation des dossiers, le signalement des incidents et la cybersécurité.

Pfizer se doit de protéger nos informations et ses activités contre l'utilisation abusive. l'atteinte à la protection des données et d'autres menaces à la sécurité, qui pourraient avoir des conséquences négatives graves pour l'entreprise, ses collègues et ses clients. Conformément à la loi applicable, Pfizer utilise divers outils et processus pour surveiller et évaluer l'utilisation des systèmes d'information et des données de Pfizer, ainsi que pour les protéger.



- Harceler, discriminer ou créer un lieu de travail hostile
- Consulter ou afficher des données diffamatoires, illégales, pornographiques ou obscènes
- Se livrer à des activités qui interfèrent avec le travail ou entraînent la perte ou l'endommagement du travail ou des systèmes
- Solliciter les collaborateurs à des fins non autorisées
- Enregistrer les communications sans autorisation

Prenez les précautions nécessaires pour protéger vos appareils et données de Pfizer, même au sein des installations de Pfizer. Si vous travaillez dans un open space, activez le verrouillage du système lorsque vous quittez l'appareil. Ne laissez pas vos appareils sans surveillance dans un lieu où la sécurité n'est pas raisonnablement assurée. Dans les endroits publics, veillez à ce que les informations sensibles ne soient pas visibles ou ne peuvent être entendues par d'autres personnes.



- Politique d'entreprise 401 (Protection des informations sensibles)
- Politique d'entreprise 403 (Usages admis des systèmes d'information)
- Politique d'entreprise 405 (Politique et procédure relatives à la gestion des registres et des informations)
- Politique d'entreprise 411 (Politique de traitement des incidents de confidentialité)
- Politique d'entreprise 412 (Politique relative à la cybersécurité)
- Gestion des registres et de l'information de l'entreprise
- Calendrier de conservation des dossiers des entreprises
- Protéger Pfizer
- Liste des obligations de conservation



Propriété intellectuelle

Protéger la propriété intellectuelle de Pfizer est essentiel si nous voulons conserver notre avantage concurrentiel. Nous soutenons la constitution, la protection, la conservation et la défense des droits de propriété intellectuelle de Pfizer et utilisons ces droits à bon escient. Nous respectons également la propriété intellectuelle des autres.

Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

• Nous faisons respecter les droits de propriété intellectuelle de Pfizer de manière responsable.







Si la propriété intellectuelle est protégée dans un pays, est-elle protégée dans d'autres pays?

Pas obligatoirement. Par exemple, les brevets et les marques sont des droits territoriaux. Le groupe Propriété intellectuelle de la direction Juridique contrôle le statut des actifs de l'entreprise et peut vous aider à déterminer si quelque chose est doté d'un statut protégé dans un pays.



- Lignes directrices sur la conformité des droits d'auteur
- Portail sur la propriété intellectuelle



coordonnées et des informations relatives à l'état de santé et d'ordre génétique.

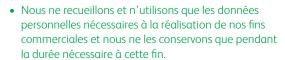
Dans la manière dont nous menons nos activités

Données personnelles

Nous protégeons les données personnelles, y compris celles des collaborateurs, des tiers et des clients. Outre les données personnelles de nos collaborateurs à des fins d'emploi, Pfizer se voit confier des données personnelles à des fins de recherche, de pharmacovigilance et d'autres activités commerciales.

Nous sommes responsables de la protection des données personnelles et de l'utilisation de ces données conformément aux politiques et procédures de Pfizer, ainsi qu'aux lois et réglementations applicables.

Notre engagement en faveur de l'EXCELLENCE



- Nous ne partageons les données personnelles qu'avec les personnes qui en ont un besoin légitime et qui les protégeront.
- Nous faisons part de nos préoccupations concernant la divulgation inappropriée de données personnelles à nos responsables et au Centre mondial des opérations de sécurité (Global Security Operations Center, GSOC) de Pfizer.

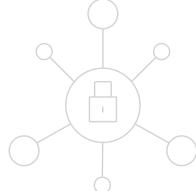


Que se passe-t-il si je dois partager des données personnelles avec des tiers afin de répondre à des besoins commerciaux?

Vous devez vous assurer que les tiers sont en mesure de protéger les données personnelles et qu'ils ne les utiliseront que pour fournir des services à Pfizer, et qu'un contrat approprié est établi qui comprend des dispositions relatives à la protection des données personnelles. Dans certaines juridictions, d'autres exigences peuvent s'appliquer. Demandez conseil au service juridique avant de fournir des données personnelles à des tiers.



- Politique d'entreprise 404 (Protection de la confidentialité des données personnelles)
- Politique d'entreprise 411 (Politique de traitement des incidents de confidentialité)
- Bureau mondial de la protection de la vie privée : privacy.pfizer.com
- GSOC: datasecurity.pfizer.com





Intelligence artificielle (IA)

Nous reconnaissons que l'IA est de plus en plus utilisée pour analyser les données et les informations dans le but de faire avancer la santé. Lorsque nous tirons parti de l'IA dans le cadre de nos travaux, nous le faisons de manière éthique et responsable, conformément à nos valeurs et à la ligne directrice de Pfizer en matière d'IA responsable.

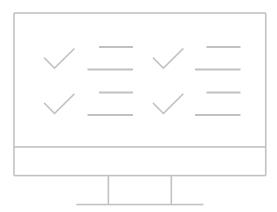
Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

- Nous nous efforçons de concevoir des systèmes d'IA justes, inclusifs et impartiaux qui donnent aux humains les moyens d'agir et favorisent l'équité.
- Nous respectons le besoin de confidentialité et de transparence de nos patients et des autres personnes dans l'utilisation de l'IA.
- Nous veillons à ce que les systèmes d'IA soient légaux, durables, sûrs, valides, fiables et soumis à une surveillance humaine appropriée.



En savoir plus

• Politique d'entreprise 413 (Gestion des risques liés à l'intelligence artificielle)







Intégrité financière

L'exactitude des documents commerciaux est essentielle à nos activités commerciales et à la préservation de la confiance des investisseurs, et nous maintenons des contrôles internes rigoureux pour garantir l'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité des documents comptables des entreprises et des états financiers déposés publiquement.

Nous devons tous veiller à ce que nos registres commerciaux soient exacts et reflètent fidèlement notre travail, qu'il s'agisse de relevés des heures travaillées, de factures, de notes de frais ou de registres d'avantages sociaux. Nous devons tous surveiller les transactions, factures ou paiements suspects ou inexacts effectués à Pfizer ou en son nom. Cela aide Pfizer à fournir des données financières complètes, précises et opportunes au public et aux gouvernements du monde entier.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour communiquer les informations sur l'innovation, sur les patients et l'engagement des collaborateurs de Pfizer. Nous sommes tous garants d'une utilisation responsable des réseaux sociaux, qu'il s'agisse de créer ou d'utiliser des réseaux sociaux dans notre vie personnelle ou au nom de Pfizer.

Notre engagement en faveur de l'EXCELLENCE

- Nous ne divulguons pas d'informations matérielles non publiques ou d'autres informations confidentielles, exclusives ou personnelles sur les réseaux sociaux.
- Nous ne faisons pas référence aux produits Pfizer ou au contenu lié à des produits spécifiques en ligne ou en pipeline sur les réseaux sociaux, sauf si notre utilisation et notre référence ont été approuvées par la direction Juridique.



- Politique d'entreprise 511 (Intégrité des registres et des dossiers de Pfizer)
- Politique d'entreprise 407 (Réseaux sociaux)



Enquêtes externes

Gouvernement

Nous coopérons pleinement avec les autorités gouvernementales dans le cadre de demandes d'informations appropriées.Les demandes gouvernementales exceptionnelles peuvent exposer Pfizer ou ses collaborateurs à une responsabilité civile ou pénale, c'est pourquoi nous informons immédiatement un membre de la direction Juridique, le département Litiges (au sein de la direction Juridique) et de la direction Conformité (Compliance), si nous sommes contactés par une autorité gouvernementale pour de telles informations sur un site de Pfizer, à notre domicile ou d'une autre manière.

Médias, analystes, investisseurs et public

Nous nous engageons à fournir des informations précises et fiables aux médias, aux analystes financiers, aux investisseurs et aux autres acteurs du public. Par conséquent, seuls les services des Relations mondiales sont autorisés à répondre aux questions des médias, et seuls les services de relations avec les investisseurs sont autorisés à répondre aux questions des analystes financiers et des investisseurs.





- Politique d'entreprise 602 (Enquêtes des autorités publiques: Demandes d'informations ou de visites des installations)
- Politique d'entreprise 604 (Gestion des informations importantes non publiques)
- Demandes de renseignements émanant des médias : Service de presse des relations mondiales avec les médias au +1 212 733 1226
- Les demandes des analystes et des investisseurs : Relations avec les investisseurs au +1 212 733 2668

En respectant la lettre et l'esprit des lois

Notre industrie est soumise à de nombreuses règles et réglementations conçues pour protéger les patients et les consommateurs, améliorer la qualité des médicaments et des services de santé, et limiter la fraude ainsi que l'influence néfaste sur le jugement médical. Nous démontrons notre engagement en faveur de l'excellence en respectant toutes les lois et exigences réglementaires régissant nos activités, notamment dans le développement, la fabrication, la distribution, la commercialisation, les marchés publics, la vente et la promotion de nos produits.

Lois anti-corruption et anti-pots-de-vin

Nous menons nos activités de manière transparente et éthique. Pfizer interdit toute forme de corruption, qu'elle soit le fait de collaborateurs ou de nos partenaires commerciaux.

Les collaborateurs et partenaires commerciaux ne doivent jamais offrir, promettre, autoriser ou fournir un paiement ou un avantage destiné à influencer indûment un fonctionnaire, un professionnel de santé ou toute autre personne, y compris les entités commerciales et les particuliers, dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans nos relations avec les professionnels de santé employés ou affiliés par le gouvernement ou les autorités de régulation, nous veillons à ce que ces relations soient conformes à toutes les lois, réglementations, exigences professionnelles ou codes de conduite ou de pratique de l'industrie, y compris les réglementations locales en matière de transparence et de lutte contre les pots-de-vin.

Notre engagement en faveur de **l'EXCELLENCE**

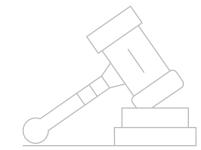
- Nous nous demandons si la conclusion d'une transaction a un but légitime.
- Nous veillons à ce que chaque transaction ait une valeur appropriée et que chaque interaction soit autorisée par les réglementations locales.
- Nous faisons preuve d'une grande prudence lorsque nous avons des contacts avec des employés du gouvernement ou des particuliers qui ont la capacité réelle ou perçue d'influer sur des décisions qui ont un impact sur les activités de Pfizer.
- Nous nous approprions et assumons la responsabilité des activités commerciales de Pfizer, en comprenant le processus et le risque, y compris l'apparence potentielle d'irrégularités. Nous nous tenons responsables et nous agissons en conséquence.
- Nous documentons avec précision et suffisamment de détails toutes les transactions.

Pourquoi dois-je être bien informé sur mon partenaire commercial?

Connaître nos partenaires implique de comprendre le statut des professionnels de santé et des fonctionnaires et peut également inclure la compréhension des qualifications professionnelles, la situation professionnelle et la capacité à influencer les décisions du gouvernement qui pourraient bénéficier aux activités de Pfizer. Nous devons nous assurer que nos partenaires commerciaux répondent aux normes élevées de Pfizer en matière d'expertise et d'intégrité. Nous devons également identifier tout risque réel ou perçu associé à nos partenaires commerciaux. La collecte de ces informations nous permet d'évaluer la pertinence de nos interactions, et d'identifier et de gérer les risques éventuels.



- Politique d'entreprise 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de santé) (GPIHP)]
- Mes politiques et procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Site Internet de l'ACPO



En respectant la lettre et l'esprit des lois

Antitrust, droit de la concurrence et veille concurrentielle

Les lois en matière de concurrence et antitrust protègent la libre entreprise et interdisent les interactions entre Pfizer et nos concurrents qui affectent les prix, les conditions de vente ou la concurrence loyale. Nous garantissons une concurrence loyale dans toutes nos transactions commerciales, y compris, entre autres, les accords de distribution, les rabais et remises aux clients, les licences de brevet, de droit d'auteur et de marque, les restrictions territoriales imposées aux revendeurs et la politique de détermination du prix en général.

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale et à respecter les lois antitrust et les règles de concurrence de tous les pays dans lesquels nous opérons. Les lois varient et sont parfois complexes, c'est pourquoi nous consultons la direction Juridique avant d'interagir avec des concurrents ou d'engager des relations commerciales susceptibles de restreindre injustement les échanges.

En outre, nous ne recueillons et n'utilisons des informations commerciales sur d'autres entreprises que d'une manière éthique, légale et conforme aux obligations de confidentialité.

Notre engagement en faveur de **I'EXCELLENCE**

- Nous n'autorisons pas les discussions ou contacts directs ou indirects avec les concurrents concernant la détermination du prix, les coûts, ou les conditions de vente, ou d'autres informations sensibles sur la concurrence.
- Nous n'autorisons pas les discussions ou contacts directs ou indirects avec les fournisseurs et les clients qui limitent injustement le commerce ou excluent des concurrents du marché
- Nous n'attribuons pas de marchés ou de clients à des concurrents.
- Nous ne nous engageons pas dans le boycott de clients ou de fournisseurs.
- Nous n'employons jamais ou ne demandons jamais à un tiers d'employer des moyens illégaux ou contraires à l'éthique tels que la fausse déclaration, l'escroquerie, le vol, l'espionnage ou la corruption, dans le but d'obtenir des informations au sujet de nos concurrents.

Les réunions d'associations commerciales et autres rassemblements de notre secteur d'activité peuvent présenter certains risques, car ils rassemblent des concurrents pouvant discuter de problèmes d'intérêt commun. Le simple fait de plaisanter sur des sujets inappropriés, comme les stratégies marketing ou de détermination du prix, est susceptible d'être mal interprété. Si la conversation s'oriente vers toute forme de discussion anticoncurrentielle, vous ne devez pas y participer. Quittez immédiatement la conversation et signalez



l'incident.

Un ami et ancien collaborateur Pfizer travaille désormais pour l'un des concurrents de Pfizer. Puis-je discuter de la manière dont son entreprise

négocie avec les entreprises de gestion des soins?

Non. Vous ne pouvez pas discuter d'informations confidentielles avec des amis ou d'anciens collaborateurs employés par une société concurrente, ni lors de réunions professionnelles ni en dehors du travail.



Je souhaite connaître les critères d'exclusion des patients recrutés pour un essai clinique qu'utilise un concurrent. Ces informations ne sont

pas publiques. Puis-je appeler le site de recherche clinique en me présentant comme un patient potentiel et poser des questions?

Non. La fausse déclaration (ne pas révéler que vous êtes un collègue Pfizer ou vous présenter sous une fausse identité) est un moyen contraire à l'éthique d'obtenir des informations confidentielles d'un concurrent. Avant de vous engager dans la recherche sur le terrain d'informations concurrentielles, consultez les directions Veille concurrentielle ou Juridique, afin de confirmer que votre stratégie est légale et éthique.



- Politique d'entreprise 603 (Conformité aux lois
- Politique d'entreprise 121 (Politique et procédure relative à l'intelligence économique)

En respectant la lettre et l'esprit des lois

Lois sur les délits d'initiés

Les lois financières et la politique de Pfizer nous interdisent de divulguer (sauf si cela est conforme à la politique de Pfizer) ou d'utiliser ou d'utiliser toute information matérielle non publique ou « privilégiée » que nous acquérons pendant notre emploi chez Pfizer.

Nous n'utilisons pas d'informations matérielles non publiques pour acheter ou vendre les titres de Pfizer ou de toute autre société avec laquelle Pfizer a ou pourrait envisager une relation (comme un client, un fournisseur, un partenaire de recherche ou un candidat potentiel à une acquisition ou une collaboration), avant que ces informations ne soient connues publiquement, et que le public ait eu au moins un jour ouvrable pour les assimiler. Nous ne donnons pas non plus d'informations internes à qui que ce soit d'autre pour qu'il puisse le faire.

Lois relatives à la surveillance du commerce international

Nous sommes tous responsables du respect des lois sur l'importation, le contrôle des exportations et les sanctions économiques qui régissent le transfert de certains produits, articles, logiciels et technologies, ainsi que la prestation de certains services et les interactions avec des tiers. Les lois relatives à la surveillance du commerce international peuvent restreindre les ventes, les investissements, les transactions, la recherche, les contributions caritatives et les activités commerciales de Pfizer avec certains marchés, entités ou individus.

Nous donnons suite à toutes les questions ou préoccupations concernant les lois sur le contrôle du commerce mondial au Centre d'excellence pour la surveillance du commerce international de Pfizer.



Je travaille avec un partenaire de co-promotion et j'ai appris que notre partenaire est sur le point de faire une découverte scientifique majeure.

Puis-je acheter des actions de notre partenaire?

Non. Ni vous ni toute personne vivant dans votre foyer ou dépendant financièrement de vous ne pouvez acheter ces actions avant le premier jour de publication des informations que vous possédez. Vous ne pouvez pas non plus divulguer ces informations à quelqu'un d'autre pour qu'il puisse les utiliser à des fins commerciales.

Une information importante est toute information qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importante pour décider d'acheter, de vendre ou de conserver des titres.

L'information est considérée comme non publique tant qu'elle n'a pas été diffusée de manière adéquate au public et que celui-ci n'a pas disposé au minimum d'un jour ouvrable pour l'assimiler.



- Politique d'entreprise 604 (Gestion des informations importantes non publiques)
- Politique d'entreprise 401 (Protection des informations sensibles)
- Politique d'entreprise 605 (Négociation de produits dérivés sur actions Pfizer)
- Politique d'entreprise 206 (Conformité aux lois régissant le commerce international)
- Centre d'excellence pour la surveillance du commerce international



ÉOUITÉ ET JOIE



Nous respectons les droits de l'homme

Pfizer s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable, ce qui inclut le respect des droits de l'homme internationalement reconnus. En honorant notre engagement, nous cherchons à prévenir et à atténuer les effets négatifs sur les droits de l'homme dans nos opérations mondiales, et à remédier à tout effet négatif sur les droits de l'homme que nous pourrions causer ou perpétuer par inadvertance. Partout où nous le pouvons, nous cherchons également à faire progresser les droits de l'homme. Notre approche des risques en matière de droits de l'homme s'appuie sur les normes internationales, les meilleures pratiques de l'industrie et les évaluations d'experts.

Notre engagement en faveur de l'ÉOUITÉ

- Notre responsabilité en matière de respect des droits de l'homme s'étend à l'ensemble de nos activités, du laboratoire au patient, en passant par notre chaîne d'approvisionnement mondiale diversifiée qui compte de nombreux fournisseurs locaux.
- Conformément aux principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, la déclaration de politique générale de Pfizer sur les droits de l'homme se concentre sur les risques qui pourraient avoir les conséquences les plus graves pour les personnes : nos patients, nos collaborateurs, les travailleurs de nos partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous opérons.

Les droits de l'homme sont des libertés et des droits fondamentaux auxquels toute personne a droit, indépendamment de sa race, de son sexe, de sa nationalité, de son appartenance ethnique, de sa langue, de sa religion ou de toute autre situation. Ces droits sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres traités et instruments internationaux.



- Déclaration de politique générale sur les droits de l'homme
- FAO sur les droits de l'homme

Nous accordons la priorité à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement

Protéger l'environnement, la santé et la sécurité de nos collègues, des collaborateurs externes, des visiteurs et des communautés dans lesquelles nous travaillons est une priorité au cœur des valeurs d'excellence et d'équité de Pfizer. Nous nous sommes engagés à intégrer l'action climatique et le développement durable dans le cycle de vie de nos médicaments afin de relever les défis sanitaires mondiaux et de préserver les ressources pour les générations futures.

Notre engagement en faveur de l'EXCELLENCE et de L'ÉQUITÉ

- Nous nous engageons à mener des activités sûres, conformes et durables, dans le respect des lois et des normes internes en matière d'environnement, de santé et de sécurité (Environmental, Health and Safety, EHS).
- Nous recherchons activement des possibilités significatives de réduire les risques et d'améliorer nos performances en matière d'EHS, et nous agissons en conséquence.
- Nous nous engageons à sélectionner des partenaires commerciaux en tenant compte de leur capacité à mener des opérations sûres et respectueuses de l'environnement.
- Nous nous engageons à éduquer, former et motiver nos collaborateurs à travailler de manière sûre, conforme et respectueuse de l'environnement.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 113 (Politique concernant la santé et la sécurité environnementale)
- Normes mondiales en matière d'environnement. de santé et de sécurité



Nous sommes fiers de notre réputation établie grâce à notre intégrité et nous en ressentons la joie.



Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons

Nous nous engageons à participer activement et à améliorer les communautés dans lesquelles nous faisons affaire. Nous pensons qu'une meilleure santé est possible pour tout le monde, partout. Nous cherchons à améliorer le bien-être des gens grâce à des actions responsables et à des investissements sociaux durables conçus pour améliorer l'accès aux médicaments, aux vaccins et à des services de santé de qualité et à réduire les disparités en matière de soins de santé. En travaillant aux côtés de nos partenaires et de nos patients, nous pouvons faire appel à l'expertise et aux ressources de Pfizer – y compris les ressources financières, les produits et les employés – pour contribuer à produire un impact social durable.

Notre engagement en faveur de l'ÉQUITÉ et de la JOIE

- Nous pensons que les personnes sont le cœur de Pfizer, et pour nos collaborateurs, la contribution ne commence pas et ne se termine pas sur le lieu de travail.
- Nous appliquons nos recherches, nos médicaments, nos vaccins, nos fonds et l'expertise de notre personnel pour faire une différence significative dans la vie des gens.
- Grâce à des partenariats avec des organisations, des gouvernements et des fondations, nous nous efforçons de réduire les disparités en matière de santé, de créer des ponts et des liens, et d'éliminer les obstacles afin d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans nos communautés, tant au niveau national qu'international.
- Nous couplons l'expertise professionnelle de nos collaborateurs aux besoins des organisations à but non lucratif et de développement international pour relever les défis urgents en matière de santé et réaliser des progrès concrets pour ceux qui en ont besoin.
- Nous puisons notre force dans la communauté en nous réunissant dans les lieux où nous vivons et travaillons pour apporter un soutien financier, du temps et de l'expertise.



- Politique d'entreprise 801 (Politique relative aux dons à des organisations caritatives internationales)
- Engagement en faveur de la santé mondiale
- Avoir un temps d'avance

Nous embrassons la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Pfizer, l'équité signifie que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit en étant inclusif, en agissant avec intégrité et en réduisant les disparités en matière de soins de santé.

Nous célébrons nos différences avec joie et nous agissons pour faire progresser la diversité au sein de notre personnel et de notre entreprise. Nous nous sommes également engagés à faire en sorte que notre effectif et notre modèle d'entreprise reflètent la diversité des patients que nous servons, en employant un éventail de collaborateurs, en faisant appel à des fournisseurs divers et en incluant des personnes diverses dans nos recherches et nos études cliniques.

Nous nous engageons à garantir l'égalité d'accès à l'emploi et le traitement éguitable de tous nos candidats et collaborateurs, et nous les traitons indépendamment de leurs caractéristiques personnelles comme la race, la couleur, l'origine ethnique, les croyances, l'ascendance, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âqe, l'identité ou l'expression sexuelle, l'origine nationale, l'état civil, la grossesse, le type d'accouchement ou l'état de santé en découlant, les informations génétiques, le service militaire ou le statut de vétéran, l'état de santé (défini par la loi en vigueur), la présence d'un handicap mental ou physique, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique protégée par les lois en vigueur. Nous devons nous tenir responsables et être transparents quant à nos actions et nos résultats, car nous avons tous un rôle à jouer pour faire avancer la diversité, l'équité et l'inclusion.

Notre engagement en faveur de l'ÉQUITÉ et de la JOIE

- Nous attendons de nos responsables qu'ils fassent la promotion des normes d'égalité en matière d'emploi et signalent toute violation potentielle de la politique sur l'égalité des chances de Pfizer.
- Nous élargissons notre champ de recherche de talents en nous associant à des organismes externes qui offrent d'excellentes possibilités d'entrer en contact avec des gens de différentes origines, ethnicités et autres traits uniques.
- Nous mettons en valeur les qualités, les visions et les expériences de vie uniques qui nous définissent en tant qu'individus. Nous avons le pouvoir – et la responsabilité – de créer des environnements sûrs pour nos collègues et de les soutenir dans leur croissance
- Nous exploitons également un programme de diversité des fournisseurs rigoureux afin que les entreprises sous-représentées ou défavorisées aient une chance équitable et égale de soumissionner en vue d'obtenir des contrats avec nous.

• Nous incluons des personnes de races, d'ethnies, d'âges et de sexes variés dans les essais cliniques afin d'améliorer l'exhaustivité et la qualité des rapports et des analyses des données des sous-groupes démographiques.



En savoir plus

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte
- Politique d'entreprise 703 (Politique d'égalité des chances)
- Politique d'entreprise 103 (Initiative Pfizer pour la diversité des fournisseurs)



Nous faisons progresser l'équité grâce à l'action et à la pratique. MESSAGE DE NOTRE **PRESIDENT**

AGIR EN TOUTE INTÉGRITÉ

COURAGE

EXCELLENCE



Nous ne tolérons pas les discriminations, le harcèlement ou les représailles

Nous promouvons et valorisons un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles, y compris l'intimidation et le harcèlement moral, tel que défini par les lois applicables. Toutes les décisions relatives au lieu de travail sont prises sans tenir compte des caractéristiques personnelles protégées par les lois applicables.

Nos responsables doivent maintenir un environnement de travail exempt de harcèlement, de discrimination, de représailles et d'intimidation, et doivent signaler tout comportement de ce type dont ils ont connaissance.

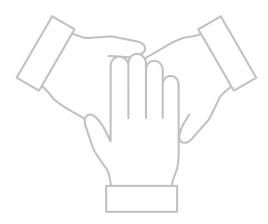
Notre engagement en faveur de l'ÉQUITÉ

- Nous favorisons un environnement de travail exempt de harcèlement, y compris de tout commentaire, comportement, action ou conduite importuns qui dénigre ou démontre une hostilité fondée sur une caractéristique personnelle protégée.
- Nous interdisons tout comportement qui crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant, ou qui interfère de manière déraisonnable avec la capacité d'une personne à travailler.



En savoir plus

• Politique d'entreprise 703 (Politique d'égalité des chances)





DESAVANCÉES qui changent la vie des patients

www.pfizer.com Livre Bleu 2023 : Code de conduite de Pfizer